

QO Dioxine

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Chers collègues,

Suite à des investigations menées par le Canton de Vaud, une forte présence de dioxine a été détectée dans des terrains de la Ville de Lausanne, incitant cette dernière à recommander des mesures préventives à sa population. Cette découverte a soulevé des inquiétudes au sein des autres cantons suisses et ils sont à présent nombreux à mener des campagnes d'analyses afin de mieux connaître la situation de cette substance cancérigène sur leur territoire.

A priori, le Canton du Jura devrait plutôt être épargné par ce problème, en raison de l'absence d'une usine d'incinération sur son territoire. Toutefois, il est fort probable que des traces de dioxine soient également présentes dans nos sols, suite à l'incinération de déchets par des entreprises ou des particuliers au cours des décennies précédentes.

Selon nos informations, un processus d'analyse est actuellement en cours pour certaines places de jeux.

Ma question est donc la suivante :

- Quand est-ce que les conclusions de ces analyses seront-elles communiquées et une extension des périmètres d'étude voire la prise de mesures sont-elles d'ores et déjà envisagées sur la base d'éventuels résultats provisoires ?

Je remercie par avance le Gouvernement de sa réponse.